

## AVIS PUBLIC

### DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT POUR L'EXERCICE FINANCIER 2023

Prenez avis que lors de la séance régulière du conseil municipal qui se tiendra le mardi 14 mai 2024 à 19 h à la salle du conseil de l'hôtel de ville de Repentigny situé au 435, boulevard Iberville, Repentigny, trois rapports seront déposés pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2023, à savoir :

- États financiers consolidés au 31 décembre 2023;
- Rapport de l'auditeur indépendant au 31 décembre 2023;
- Rapport des faits saillants au 31 décembre 2023.

Cet avis est donné conformément à l'article 105,1 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., C-19).

**Donné à Repentigny, le 9 mai 2024.**

Le greffier,



M<sup>e</sup> Marc Giard, OMA, avocat